

Il relevait directement de *l'abbé d'ainay*, — alors Monseigneur François d'Haussonville de Vaubecour, ancien évêque et seigneur de Montauban. A ce titre (d'abbé d'Ainay), celui-ci et ses successeurs devaient recevoir annuellement, « pour cens et servis, une obole vienn. et deux pots de vin, bon, pur et marchand, mesure de Lyon. »

*
* *

Le 3 novembre 1730, en vertu de la procuration à eux donnée, le 30 juillet précédent, par les Dames de l'Assemblée de Charité, — MM. Pianelli de la Valette, chevalier, seigneur de Charly, conseiller en la Cour des Monnaies, — Jacques Claret, chevalier, seigneur de La Tourette, président honoraire en la même Cour, — et Messire Jean-Ferdinand Michel, prêtre-chanoine de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin-d'Ainay, font un traité avec Claude Perache, maître entrepreneur à Lyon (17).

Moyennant la somme de quinze mille livres, celui-ci s'engage à faire tous les travaux relatifs à la construction de la maison « maçonnerie, charpenterie, serrurerie, vitrerie, fournitures de plomb et fer blanc... », et à livrer le bâti—

(17) Ce Claude Perache, — fils d'Etienne, — était frère de Michel P., sculpteur, et oncle d'Antoine-Michel P., directeur des travaux de la presqu'île, à laquelle a été donné son nom. — Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, les divers membres de cette famille écrivaient généralement leur nom avec un *r* seulement. Au mariage de Michel, ses trois frères et lui signent *Perache*; au baptême de son fils (en 1726), Michel signe, au contraire, avec deux *r*. — On trouve aussi quelquefois *Peyrache*.